

forces, qu'aucune difficulté ne vous éloigne de ce dévouement pour l'Église et pour le Saint-Siège qui a valu à votre royaume le glorieux titre de *Très Fidèle*."

CHRONIQUE DIOCESAINE.

Ordination dans la chapelle du chapitre de l'église métropolitaine, en date du 20 mai 1888.

Ordres-moindres.—M. J.-H. Brien-Desrochers, *Montréal*.

Dimanche dernier, après la grand'messe, les paroissiens de Saint-Jacques se sont réunis dans la sacristie et, là, l'honorable juge Jetté, en leur nom, a présenté une adresse à Mgr Soulé, qui avait prêché une grande partie du mois de Marie dans cette église.

Sa Grandeur a répondu avec cette bienveillance, cette délicatesse et cette pureté de style qui distinguent son éloquence.

Mgr Soulé a quitté Montréal mardi dernier, se rendant directement à Paris, où les devoirs de son ministère l'appellent.

Le séjour parmi nous du vénéré Primicier laissera des traces profondes et produira les meilleurs fruits, car ses conférences du Carême et ses diverses instructions, toujours imprégnées de la foi la plus vive, toujours remplies des saints livres, ont eu le rare mérite d'impressionner, de toucher les plus humbles, en même temps qu'elles charmaient et édifiaient les esprits les plus cultivés.

Et de même, nous le savons, que Mgr Soulé emporte dans la vieille France, un souvenir bien doux et ineffaçable des pieux Canadiens, de même les Canadiens conserveront précieusement le souvenir de ce prélat qui s'est si généreusement prodigué pour les affermir dans leur foi et leur faire plus aimer, en la leur faisant mieux connaître, notre sainte religion.

Dimanche, à la grand'messe à Notre-Dame, M. l'abbé Giband a donné lecture d'un décret de Sa Grandeur Mgr Fabre, érigeant la nouvelle paroisse de Saint-Louis. Cette paroisse comprendra la partie de la ville comprise entre les rues Saint-Laurent, Sherbrooke, Amherst, et les limites anciennes de la ville.

Mardi prochain, les dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie de la paroisse de Saint-Joseph feront un pèlerinage, à l'église et au calvaire du Lac des Deux-Montagnes (Oka). Le départ aura lieu du quai de la rue des Seigneurs à 5½ heures a. m., sur le bateau "Princess." — Prix aller et retour : \$100. Sa Grandeur Mgr Clut fera partie du pèlerinage. Les pèlerins quitteront Oka vers 3 heures p. m. et seront le retour à Montréal vers six heures. En revenant, on s'arrêtera quelques instants à l'église de Sainte-Anne du Bout de l'Isle,